

Patrick Farges, Anne Isabelle François

L'institutionnalisation des "Gender Studies" en France : un processus à plusieurs niveaux

Romanica Silesiana 8/1, 33-48

2013

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

PATRICK FARGES, ANNE ISABELLE FRANÇOIS

Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3

L'institutionnalisation des *Gender Studies* en France : un processus à plusieurs niveaux

ABSTRACT: Institutionalizing Gender Studies in France : A Multi-Faceted Process

Processes of institutionalization and crossing are inseparable from ideological, political and societal issues: models and methods circulate, as texts travel without their contexts. Can this account for the differentiated reception of *Gender* and *Queer Studies* in France, particularly in comparison with other European countries? What specific impulses are thus realised in scientific areas and fields of research (literature, cultural history, arts...)? To what extent do the political and the institutional intertwine, in the academic as well as the educational context?

KEY WORDS: *Gender Studies*, circulation, transfer, institutionalization.

C'est aujourd'hui encore une des antiennes de la critique que d'affirmer que l'institutionnalisation des *Gender Studies* en France est au mieux longue à venir, au pire impossible¹. On sait que les chercheur-e-s français-e-s ont longtemps manifesté une réticence marquée vis-à-vis de l'usage du concept de « genre », évoquant sa difficile traduction en français, sa polysémie ou son caractère totalisant². Les féministes matérialistes comme Christine Delphy, fortement représentées dans l'hexagone, ont ainsi reproché au genre d'euphémiser les rapports de domination et de pouvoir (LE FEUVRE 2003 : 44). Même lorsque les critiques notent la « popularité » des *Gender Studies*, leur « nouvelle légitimité » et leur « relatif essor », c'est pour immédiatement souligner la fragilité de leur assise,

¹ Voir DOWNS *et al.*, 2012 : 151—168. D'autres auteures signalent que la différence entre la France et les États-Unis tient aussi à « l'organisation des savoirs, de la recherche et des enseignements » (AKRICH *et al.*, éd., 2005 : 5).

² On se reportera à la très éclairante et complète étude faite par une chercheuse allemande sur les débats suscités spécifiquement dans le contexte français : MÖSER 2009.

mettre en doute la réalité de l'implantation en France et rappeler les « résistances idéologiques et institutionnelles » auxquelles ne cesse de se heurter cet « objet incontournable de recherche » « dans les instances politiques et universitaires » (BERGER 2008 : 83 ; ALBERT 2009 : 3). Si ces déclarations de Cassandre semblent *a priori* étonnantes au regard de la variété et richesse des manifestations, réseaux, publications, ainsi que des signes convergents d'institutionnalisation et de reconnaissance (dont le plus visible reste sans doute la publication en novembre 2012 d'un rapport officiel sur les « Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre » par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche³), la dimension politique inhérente au champ et au concept, qui pour certains continue décidément à sentir le soufre (FASSIN 2008), oblige cependant à leur donner en partie raison.

Outre la dimension idéologique, cela tient également à la nature et au fonctionnement même des phénomènes de croisement et de circulation des théories et des idées. Si les transferts portent bien « sur les objets (les livres) et leurs contenus (les textes), mais aussi sur des concepts, des catégories intellectuelles et des modèles culturels, sur des savoirs professionnels, des techniques de fabrication et des pratiques d'appropriation » (BARBIER 2005 : 9—10), il est tout aussi indéniable, comme le note Laurent MARTIN dans un dossier sur les circulations culturelles transnationales, que « les textes circulent sans leur contexte » (2011) — ce qui modifie *ipso facto* les modalités d'appropriation et de réception. La circulation produisant donc des interrogations sur le caractère opératoire des outils et méthodes, il est légitime de se demander jusqu'à quel point l'appropriation modulée des *Gender Studies*, matrice d'une redéfinition épistémologique, permet d'ouvrir des perspectives de recherche, de renouveler les objets et les approches scientifiques⁴. Comme pour tout champ scientifique que l'on peut qualifier d'« émergent⁵ », la question de l'institutionnalisation des « études de genre » revêt

³ Cfr. <<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid70665/orientations-strategiques-pour-les-recherches-sur-le-genre.html>>. Date de consultation : le 21 mars 2013. Le rapport rappelle que « [f]ondamentalement pluridisciplinaire, la recherche sur le genre interroge les disciplines comme, par les résultats qu'elle produit, elle interpelle la société » (p. 3). La constitution des réseaux, des fédérations de recherche, des programmes d'étude ou de recensements des recherches sur le genre et/ou les femmes, comme celui, national, lancé par le CNRS (<https://recherche.genre.cnrs.fr>), va dans le même sens. On se reportera également, pour comparaison, à l'état des lieux établi par Françoise Collin il y a maintenant presque vingt ans (COLLIN 1995 : 159—169).

⁴ Ce questionnement a été au cœur d'un séminaire de recherche intitulé « Identités de genre en représentation. Une circulation des modèles ? ». Il a eu lieu pendant deux ans à la Sorbonne Nouvelle et portait en particulier sur le triangle États-Unis/France/Allemagne. Participaient à ce projet Cécile Chamayou-Kuhn, Patrick Farges, Anne Isabelle François, Jean-François Laplénie et Perin Emel Yavuz. Il a donné lieu à deux publications : FARGES *et al.* 2011 ; FARGES, FRANÇOIS, YAVUZ 2013 : 27—42.

⁵ Ce qualificatif est évidemment loin d'être neutre et ce d'autant moins que les études de genre sont « [h]istoriquement inséparables des luttes féministes » (RENNES LAGRAVE 2010).

ainsi une importance capitale qui peut sensiblement varier selon les contextes nationaux⁶.

Il nous semble que la question de l'institutionnalisation se pose à plusieurs niveaux : non seulement en ce qui concerne le positionnement des institutions universitaires par rapport aux *Gender Studies*, mais aussi au sein des disciplines et plus généralement dans leur mode de diffusion dans la société. Ce sont les tensions et interactions entre ces différents niveaux qui nous intéressent — la question de l'école en particulier⁷. Nous proposerons donc une réflexion en trois temps sur le statut du *Gender* en France. Nous entamerons notre réflexion par un détour via l'enseignement secondaire, où l'on verra l'imbrication nécessaire avec le politique, avec l'analyse de la polémique qui a eu lieu en France lors de l'introduction du « genre » dans les manuels scolaires. Nous reviendrons ensuite sur les modalités et le processus d'arrivée des *Gender Studies* dans le paysage scientifique français — en comparaison avec le cas allemand notamment — pour envisager finalement quelques perspectives qui témoignent des rencontres possibles entre les études des représentations et les *Gender Studies*, ces dernières redynamisant les rapports entre littérature, féminisme, linguistique, arts ou sociologie.

La polémique autour du nouveau programme de Sciences de la vie et de la terre (SVT) : des ingrédients bien français ?⁸

Le 30 septembre 2010, le Ministère de l'Éducation Nationale publie au Bulletin Officiel le nouveau programme de SVT (biologie et géologie) pour une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2011. Le thème intitulé « Féminin-Masculin »

⁶ C'est également cet aspect institutionnel que met en avant Anna De Biasio dans un numéro de la revue *Allegoria* (2010), consacré aux masculinités, pour expliquer en partie les réticences vis-à-vis des « études de genre » dans le cas italien, par bien des aspects comparable au cas français. On pourrait sans doute évoquer également les contextes suisses ou nordiques, exemples intéressants de déploiement des *Gender Studies* dont les dynamiques sont à l'opposé du cas français, mais cela nous entraînerait trop loin.

⁷ Le caractère central du débat sur l'école en France vient une nouvelle fois d'être rappelé dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde*, signée par un collectif d'universitaires (Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard) et titrée : « Il faut d'urgence parler du genre à l'école. L'égalité hommes-femmes est à ce prix » (*Le Monde*, 15 août 2013 : 18).

⁸ Les auteur-e-s expriment ici leur dette à Martine Kubala, dont le mémoire (« Le statut des études féministes et des études sur le genre en France. Entre scientificité remise en cause et institutionnalisation difficile ») soutenu le 26 janvier 2013 dans le cadre du diplôme « Conseiller, conseillère référent-e égalité femmes/hommes » (universités Pierre et Marie Curie et Sorbonne Nouvelle), analyse en détail cette actualité.

est introduit dans le programme des séries littéraire (L) et de sciences économiques et sociales (ES) des classes de première⁹. Le cadrage officiel précise que l'introduction du thème est « également l'occasion d'affirmer que si l'identité sexuelle et les rôles sexuels dans la société avec leurs stéréotypes appartiennent à la sphère publique, l'orientation sexuelle fait partie, elle, de la sphère privée ». Le programme rappelle par exemple qu'il n'y a pas un sexe — le sexe renvoie à la distinction biologique entre mâles et femelles —, mais plusieurs : le chromosomique, le gonadique et le phénotypique. Les trois ne se superposent pas toujours dans la réalité : on n'a donc pas toujours l'apparence de ses organes, ni les organes de ses chromosomes (FASSIN 2011a). Le programme ouvre donc aussi la voie à une étude de l'intersexualité ou de la transidentité : on peut, par exemple se sentir totalement femme (identité sexuelle) et posséder un phénotype typiquement masculin, ou inversement se sentir totalement homme et posséder un phénotype typiquement féminin. Les manuels permettent d'aborder avec les élèves le fait que l'identité sexuelle relève du « conditionnement social », qui « apprend à chacun à devenir femme ou homme » (LIZEAUX, BAUDE 2011 : 173), et non de la biologie, c'est-à-dire d'un déterminisme naturel, mais aussi que cette identité ne détermine pas l'orientation sexuelle des individus, ce qui met en évidence l'existence d'une certaine liberté individuelle et permet à chacun-e de questionner les normes. Le programme le souligne bien : cette orientation « relève de la sphère privée » ; elle n'a pas à être remise en cause, puisqu'elle est justement une expression de l'individualité.

La polémique, très virulente par moments et très française ainsi que nous allons le voir, surgit au printemps 2011 lorsque paraissent les manuels conformes au nouveau programme. Elle n'a par ailleurs manqué de laisser de profondes traces dans l'opinion publique, comme le montre tel sondage effectué dans la foulée. À la question : « L'affirmation suivante vous paraît-elle scientifique ? Seul le sexe biologique nous identifie mâle ou femelle, mais ce n'est pas pour autant que nous pouvons nous qualifier masculin ou féminin », 55% des Français ont répondu, à l'automne 2011, par la négative, 26% seulement la perçoivent comme scientifique et 19% ne se prononcent pas¹⁰. Nous allons rapidement retracer les étapes de la controverse et les arguments utilisés, qui permettent de mieux comprendre ces ingrédients où le scientifique est inséparable du politique, ce qui a de profondes retombées en termes d'institutionnalisation.

La polémique est ouverte par une coalition de forces religieuses¹¹, associatives et politiques, depuis longtemps engagées dans la lutte contre le genre, qui en-

⁹ Cfr. <www.education.gouv.fr/cid53323/mene1019645a.html>. Date de consultation : le 15 août 2012.

¹⁰ Sondage IFOP publié le 17 novembre 2011 par l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*.

¹¹ Certaines associations catholiques, plus progressistes mais moins médiatisées, comme « Femmes et Hommes, Égalité, Droits et Liberté dans les Églises et la Société » (FHEDLES), se sont à l'inverse exprimé en faveur du programme.

tendent obtenir le retrait du programme¹². Pierre-Olivier Arduin, laïc catholique, proche de deux associations luttant contre le droit à l'avortement et à l'euthanasie et directeur de la Commission de bioéthique du diocèse de Toulon-Fréjus, publie le 20 mai 2011 un texte intitulé « Le *Gender* [le choix du terme anglais n'est pas anodin — A.I.F. et P.F.] s'inscrit dans nos manuels »¹³, où il s'inquiète de « la gravité des changements ». La Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques (CNAFC) multiplie les pétitions en ligne, rassemblant des milliers de signatures¹⁴, les lettres aux parlementaires, aux ministres et jusqu'au Président de la République, pour rappeler que les parents sont les premiers éducateurs et dénoncer les effets pernicieux de ces manuels sur les jeunes dans un domaine structurant leur personnalité. La CNAFC demande en particulier l'institution d'un label « Éducation nationale » pour les manuels respectant strictement les directives du programme et le retrait de l'expression « théorie du genre » [ici encore, le choix n'est pas anodin — A.I.F. et P.F.] qui serait présente dans les manuels des éditions Hatier, Hachette ou Bordas (l'expression n'y est d'ailleurs pas ; seul le mot « genre » y figure). Le très puissant lobby pro-catholique « Familles de France » s'élève dans une lettre à Nicolas Sarkozy contre « cette idée philosophique [il s'agit toujours du genre — A.I.F. et P.F.], contestable s'il en est, [qui] nous revient des milieux féministes d'outre-Atlantique »¹⁵. L'épiscopat français enfin s'alarme en juin, sur son site, du nouveau programme¹⁶.

En août 2011, un collectif qui se dit « républicain et laïc », « L'école débousolée », animé par deux professeurs de biologie, lance une pétition (qui rassemble rapidement 20 000 signatures) contre cette dénaturation profonde des enseignements par la « théorie du *gender* », usant de la même rhétorique pour stigmatiser les études de genre comme fondamentalement « étrangères ». La presse confessionnelle (*Pèlerin Magazine*, *Famille Chrétienne*, *France Catholique*, *L'Homme nouveau*) donne une nouvelle audience au débat durant l'été en publiant articles et dossiers à charge contre cette théorie « importée des États-Unis ». Même le jour-

¹² Pour un suivi détaillé de la controverse, on se reportera au blog d'Anthony Favier : « Penser le genre catholique ». <<http://penser-le-genre-catholique.over-blog.com>>. Date de consultation : le 21 mars 2013.

¹³ Cfr. <www.libertepolitique.com/Nos-actions/Argumentaires-politiques/Dossiers-thematiques/Le-Gender-a-l-ecole/Education-nationale-le-Gender-s-inscrit-dans-nos-manuels>. Date de consultation : le 21 mars 2013.

¹⁴ Comme à l'occasion d'autres mobilisations, comme celle du Pacte civil de solidarité (PACS) en 1998 et tout récemment dans le contexte du débat autour du mariage pour tous, cette mobilisation sert aussi aux milieux catholiques conservateurs, pourtant sociologiquement en déclin, à « se compter » et à resserrer les rangs.

¹⁵ Cfr. <www.familles-de-france.org/node/489>. Date de consultation : le 26 août 2012.

¹⁶ Le Vatican s'est intéressé à plusieurs reprises à ces questions (PARINI 2010). Le Cardinal Ratzinger, devenu Benoît XVI, s'inquiète ainsi de l'utilisation du terme « genre » qui, forgé par des féministes radicales, mettrait en péril la société toute entière et exprimerait une auto-émancipation de l'homme de la création et du Créateur.

nal *La Croix*, plutôt modéré habituellement, dit craindre des dérives. La presse généraliste, quant à elle, ne répercute que tardivement le sujet, au moment où le débat se politise¹⁷. Dès le 30 mai, Christine Boutin, présidente du Parti Chrétien Démocrate, courant de l'UMP, qui s'est illustrée par son opposition farouche au PACS, écrit publiquement au ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, en lui faisant part de son inquiétude. Puis elle lance une pétition « contre l'enseignement de l'idéologie du *Gender* à l'école », caricaturant la fameuse expression de Simone de Beauvoir (« on ne naît pas femme, on le devient »)¹⁸. Fin août, 80 députés de l'UMP, dont beaucoup sont proches de la Droite Populaire, l'aile droite du parti¹⁹, demandent au ministre de retirer des lycées les manuels abordant ce qu'ils nomment la « théorie du genre sexuel », puisqu'il s'agirait d'une « idéologie » non scientifique. Ils sont suivis en septembre par 113 sénateurs, dont 98 de l'UMP. Luc Chatel accepte alors une mission d'évaluation des manuels et envoie son directeur de l'enseignement scolaire, Jean-Michel Blanquer, s'expliquer dans diverses rencontres publiques.

Face à ces attaques des milieux conservateurs, les défenseurs du genre également se mobilisent. Le 14 juin 2011, Florence Rochefort, présidente de l'Institut Émilie du Châtelet pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, et les membres de l'Institut publient dans *Le Monde* une pétition (« Enseigner le genre : contre une censure archaïque ») en réaction à la lettre ouverte de Christine Boutin²⁰. Suivront une lettre à Luc Chatel (« Pourquoi cacher le genre monsieur le ministre ? ») publiée sur le site Mediapart le 14 septembre, et une lettre ouverte (« Défendons les études de genre à l'école ! ») parue dans *Le Monde* du 16 septembre dans laquelle un certain nombre de chercheur.e-s en sciences humaines et sociales et en biologie (Éric Fassin, Geneviève Fraisse, Françoise Héritier ou Catherine Vidal) font part de leur indignation. Enfin, des associations engagées comme le Planning familial ou Femmes solidaires, des syndicats, mais aussi des partis politiques (dont le Parti socialiste, le Parti de gauche, certains écologistes ou le Nouveau Parti Anticapitaliste) publient des articles dans la presse pour défendre l'entrée du concept de genre dans les manuels scolaires.

¹⁷ L'an 2011 est en France une année pré-électorale. Or l'un des enjeux de l'élection présidentielle de 2012 a précisément été la question du mariage pour tous et de l'adoption par des couples de même sexe.

¹⁸ Elle y ajoute : « ou alors on naît homme et on devient femme. Ou bien on naît femme et on devient homme. Ou même on naît homme, on devient femme puis on redevient homme ».

¹⁹ Le député des Alpes-Maritimes, Lionnel Luca, va jusqu'à affirmer à la télévision que « cette théorie, sous couvert de reconnaître différentes identités sexuelles, veut légitimer à terme la pédophilie, voire la zoophilie ».

²⁰ Les membres s'élèvent notamment « avec force contre des conceptions anti-scientifiques qui s'autorisent du 'bon sens' pour imposer leur loi rétrograde ». <www.institutemilieduchatelet.org/Enseigner_le_genre.html>. Date de consultation : le 22 mars 2013.

Si l'on résume brièvement les principaux aspects d'une polémique qui se situe à la croisée du débat politique (voire politique) autour de l'éducation et de la controverse scientifique, il ressort clairement que c'est l'argument de la nature « étrangère » du concept qui est mis en avant par les détracteurs. Dévaluées au rang de simple « théorie », à laquelle on refuse toute scientificité, de surcroît accusées d'être « une théorie militante » (FASSIN 2011b), les études de genre pâ-tissent toujours et encore de ce qu'elles sont identifiées comme étant d'origine (nord-)américaine ou anglo-saxonne (selon les cas). Ainsi que le souligne, de plus, la sociologue Laure Bereni, le label de « théorie » utilisé par les adversaires « laisse entendre qu'il existerait un corpus idéologique homogène et doté d'une stratégie politique déterminée », alors qu'il est « assez rare que les auteur-e-s qui emploient le terme genre dans la communauté du savoir s'appuient sur un système idéologiquement abouti et cohérent qu'ils appelleraient théorie du genre » ; qu'il s'agit donc bien plutôt de « références communes » (TRACHMAN 2011).

Il est dès lors nécessaire de revenir sur le processus d'arrivée de ces références en France, la réception différenciée et différée d'un certain nombre d'écrits et d'auteur-e-s démontrant bien que les études de genre sont un champ d'études comme les autres, traversé au sens bourdieusien par des hiérarchies, par des logiques disciplinaires non résolues dans l'interdisciplinarité parfois affichée, par des tensions, et qui ne cesse de se reconfigurer.

Allers-retours transatlantiques et reconfigurations scientifiques

Le champ des recherches sur le genre est caractérisé par ses circulations transnationales. Ainsi, si le questionnement du/des genre(s) a émergé tardivement en France, il constitue à l'inverse depuis plus de vingt ans l'un des axes fondamentaux d'analyse de la culture et de la société dans la recherche germanophone. Ce « retard » ou plutôt « décalage » est d'autant plus frappant que ces réflexions, nées dans un contexte « français », ont rencontré un écho plus que favorable aux États-Unis, où elles sont considérées comme un véritable courant de pensée connu sous l'appellation *French Theory* (CUSSET 2003). Nombre d'études américaines font référence à ce *French Feminism* par rapport auquel elles se positionnent, regroupant dans des anthologies des auteur-e-s français-e-s n'ayant pour la plupart jamais revendiqué l'étiquette féministe, et passant au contraire sous silence les chercheuses françaises qui, elles, se revendiquaient féministes. Au point de départ de cet incroyable succès des théories « françaises » outre-atlantique, il y a en effet notamment un contexte institutionnel : la politique universitaire de traduction de recueils de textes, ces *readers* régulièrement réédités que lisent les étudiants des premiers cycles universitaires. Rares

sont cependant les ouvrages qui questionnent l'homogénéité voire l'existence même du *French Feminism*²¹. L'analyse du genre comme construction sociale et langagière, liée à la pensée française, s'est ainsi construite aux États-Unis dans les années 1970—1980. Et l'institutionnalisation universitaire d'une recherche sur les identités sexuelles s'est par ailleurs faite sous l'impulsion de chercheur-e-s spécialistes de l'univers des représentations.

En 1990 s'est produite une petite révolution avec la parution de *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, l'ouvrage au contenu pour le moins polémique de Judith Butler. L'auteure est entrée dans le champ intellectuel américain une génération après la création des *Women's Studies*, c'est-à-dire à un moment où la théorie féministe apparaissait constituée, avec des débats et des écrits devenus « canoniques ». Se situant disciplinairement en rhétorique et à partir d'une réflexion sur le langage, Butler a d'emblée radicalisé les questions d'usage, de détermination, d'identité et d'appellation, ouvrant ainsi le champ des *Queer Studies*²². L'une des caractéristiques de l'ouvrage est justement le dialogue qu'il instaure avec la pensée des *French Theorists* que sont Michel Foucault, Jacques Derrida, Jacques Lacan ou encore les représentantes de l'« écriture féminine ».

Comment expliquer alors que la critique de l'ontologie sexuelle formulée par Butler nous soit parvenue en différé, si on la compare, notamment, à la réception allemande ? Selon Éric Fassin, qui signe la préface de la traduction française en 2005 (*sic*) de *Gender Trouble*, ce retard doit être imputé à la réception complexe des philosophes poststructuralistes français, car elle s'inscrit dans un contexte universitaire propre aux États-Unis²³. Dans le même temps, ce « décalage français » s'explique sans doute aussi par les réticences fortes de la part de

²¹ Il y a une exception à la règle : FRASER, BARTKY 1992.

²² Situées au départ dans le giron des *Women's Studies*, ces nouvelles approches se sont peu à peu autonomisées, même si des passerelles subsistent. *Queer* (« tordu », « bizarre ») est à l'origine une injure désignant les homosexuels et s'oppose à *straight*. L'injure a été réappropriée pour radicalement critiquer la répartition sexuelle masculin / féminin. Le *queer* conteste aussi la logique binaire du discours normatif sur la sexualité et donne un privilège ontologique à toutes formes de *crossing*. Le *queer* a pris forme comme discours *et* comme mode d'action, notamment à partir d'une critique de l'identité communautaire gay normalisante. Pour un exemple précoce de *reader queer* : BEEMYN, ELIASON 1996.

²³ Sur la circulation transatlantique des idées et concepts des *Gender Studies*, voir FASSIN 1999. L'une des clefs d'explication du décalage dans l'institutionnalisation des *Gender Studies* tient sans doute à la structuration plus souple du champ académique nord-américain. Qu'elles s'occupent de questions communautaires ou identitaires, les *Studies* reposent sur un même principe : celui de l'étude d'une culture ou d'un discours minorisés dans le champ universitaire. La multiplication des *Studies*, si elle a permis de faire entrer dans le domaine de la recherche des voix jusque-là inaudibles, a également conduit à une subdivision du savoir, souvent critiquée. Les *Studies* mettent souvent en avant une double dimension : constative mais aussi performative, c'est-à-dire qui rompt avec le postulat de neutralité axiologique, ce qui ne va pas sans susciter des résistances, en particulier dans le paysage intellectuel français.

la recherche féministe « différentialiste » (comme c'est d'ailleurs le cas en Italie) d'un côté et de la part des féministes « matérialistes » de l'autre, qui critiquent notamment l'absence des déterminismes sociaux dans certaines réflexions *queer* (ST-HILAIRE 2007). Selon Jérôme Vidal, il est important de souligner que la traduction des ouvrages de Judith Butler a eu lieu « alors que la plupart des travaux de ceux et celles des auteur-e-s avec lesquelles elle est en dialogue (Denise Riley, bell hooks, Judith Halberstam, Teresa de Lauretis, Donna Haraway, Seyla Benhabib, Drucilla Cornell, Rosi Braidotti, Gayatri Chakravorty Spivak et Homi Bhabha, pour ne citer que les plus connu-e-s d'entre eux et elles) [étaient] encore indisponibles en France » (VIDAL 2006). Selon Butler elle-même, il s'agirait en réalité d'une « drôle de construction américaine », qui a conduit à la constitution canonique d'un *French Feminism* devenu référence absolue²⁴. Notons enfin que la réception initialement tardive de Butler en France, qui « découvre » ses textes à un moment où l'auteure elle-même semble être passée à autre chose²⁵, a connu ces dernières années une accélération sensible. Ainsi, ses ouvrages les plus récents sont maintenant traduits en français — notamment grâce à une forte volonté éditoriale — avant de l'être dans d'autres pays européens, notamment en Allemagne, où l'enthousiasme pour Butler est quelque peu retombé après un débat, devenu « classique », au moment de la traduction quasi-immédiate de *Gender Trouble* outre-Rhin²⁶. On assiste donc en France à un phénomène accéléré de ré-importation décalée de la pensée *queer*.

La comparaison entre la réception allemande et la réception française²⁷ permet de relativiser l'« exception française » dont la polémique sur les manuels de SVT ne serait qu'une des dernières manifestations. Ainsi, même si la réception s'est faite plus rapidement outre-Rhin, l'appropriation n'en a pas moins été tout aussi discutée dans le monde universitaire, donnant lieu à des pratiques, de

²⁴ Voir aussi DE GANDT 2009.

²⁵ Ainsi dans *Le récit de soi* (2007), Butler expose une réflexion davantage axée sur la relation du *sujet* au politique et au religieux. Une autre piste amorcée par Butler est de trouver une nouvelle articulation entre *Gender Studies* et *Postcolonial Studies* (c'est ce qu'elle développait en 2007 à Paris lors d'une série de séminaires à l'École Normale Supérieure).

²⁶ OSINSKI 1998 : chapitre « Die deutsche Butler-Diskussion ». Signalons ici — coïncidence intéressante — que la « *Butler-Debatte* » a eu lieu en plein contexte de réunification des deux Allemagnes. Notons également que cette réception a également cherché à ancrer Butler dans une tradition « allemande », d'où la référence à Freud dans le choix du titre allemand de son ouvrage séminal : *Das Unbehagen der Geschlechter* (1991), où l'utilisation remarquable du terme « *Unbehagen* » (malaise) entend raccrocher les « études de genre » à une tradition psychanalytique « authentiquement germanique ». Nous remercions Jean-François Laplénie pour cette remarque.

²⁷ Sur ce point, voir notamment la synthèse de Cornelia MÖSER (2007) qui revient en particulier sur les débats suscités des deux côtés du Rhin par le passage des recherches féminines-féministes aux recherches sur le genre, ainsi que sur les problématiques institutionnelles qui permettent de comprendre comment genre et *queer*, en tant que concepts de recherche, ont fini par s'établir dans l'université. Elle souligne également l'enchevêtrement complexe du niveau politique, des stratégies de traduction et des traditions nationales.

fait, différenciées. Durant toute la décennie 1990, la querelle (particulièrement vive dans le domaine de la philosophie et des lettres) s'est concentrée en Allemagne sur l'opposition entre un féminisme de la différence et un féminisme de la « déconstruction » mettant à profit le concept de *Gender* (VINKEN, éd. 1992) où la notion de *la* différence a été remplacée par *les* différences. On a alors abouti à une situation où l'abîme entre tenants de l'écriture féminine (différentialistes) et ceux du déconstructivisme américain était « plus grand et semble peut-être plus infranchissable qu'ailleurs » (SOLTE-GRESSER 2004 : 30), mais où le féminisme déconstructiviste semble s'être définitivement imposé, en tout cas en tant que technique de lecture et d'analyse des textes. Christiane SOLTE-GRESSER, qui se pose en observatrice des débats et de leur violence, ne manque de rappeler que « la manière dont la discussion a été menée pendant les dernières années laisse entrevoir qu'il s'agit, quant à la querelle de la différence, non seulement d'une aporie purement théorique, mais peut-être aussi — pour une partie au moins — d'un malentendu intentionnel, d'une simplification consciente ou d'une construction artificielle d'oppositions » (2004 : 33), soulignant ainsi qu'il s'agit avant tout, dans une logique bourdieusienne, d'occuper une place dans un champ intellectuel. La problématique est ici analogue en France — où du reste l'« abîme » avec le féminisme matérialiste est d'autant plus prégnant que l'apport de ce dernier a été important, produisant par conséquent un dialogue à bien des égards « raté » et encore maintenant de réelles rigidités.

Ces transferts plus ou moins « décalés » n'en reconfigurent pas moins profondément les disciplines, notamment celles qui analysent les représentations. Sans prétendre à l'exhaustivité et quel que soit le poids des singularités nationales, sans doute particulièrement explicitées du côté français (OZOUF 1995), nous voudrions indiquer ici quelques mécanismes, perspectives et dynamiques particulièrement frappants dans la recherche actuelle. Ils montrent en particulier le caractère opératoire des croisements comme celui, déjà classique, entre étude des représentations et questionnement du genre, entre histoire culturelle et identité sexuelle, selon l'idée que toute « identité » peut être soumise à un examen généalogique, historique, idéologique. La recherche insiste sur le caractère fondamentalement *contingent* des représentations, posant donc la représentation à la fois comme produit *et* processus, où les images sont comprises comme langage symbolique et un scénario ainsi qu'un travail herméneutique — avec comme point limite le stéréotype. L'enjeu est d'envisager la double dimension, à la fois transitive et réflexive des représentations, jamais purement et simplement *reçues*, mais qui constituent une *interrogation* incessante sur la manière dont elles s'inscrivent dans une société et manifestent ces « politiques de la représentation et de l'identité » (AKRICH *et al.*, éd. 2005) au cœur des réflexions.

Cette approche, qui repose sur la conviction qu'il faut « désessentialiser » les catégories usuelles (la nature, le sexe, le corps) pour les historiciser, permet de construire des objets à la fois en synchronie et en diachronie, tout phénomène

culturel héritant, fût-ce dialectiquement, de ce qui le précède. L'étude des littératures nationales dans une perspective *gender*, évidemment indissociable des questions de perception, d'idéologie ou d'esthétique, s'intéresse ainsi à la nature et à la fonction des représentations, aux enjeux et contradictions de la mise en scène de soi et des autres ou aux processus d'élaboration (nécessairement instables et éphémères) de ces constructions, dans une vision par nature interdisciplinaire (BARGEL *et al.*, dir. 2007). Dans une table ronde organisée sur ce sujet, Martine Reid, elle-même spécialiste de la démarche, lance expressément un appel vibrant au « butinage » (NESCI *et al.* 2010) d'autres travaux, pratique qui lui apparaît non seulement capitale, mais indispensable pour comprendre la construction sociale et culturelle de la bipartition.

Les réflexions ont ainsi investi la variété des champs disciplinaires, avec plus ou moins d'impact, mais se concentrent également sur des objets et méthodes particuliers, en pleine expansion²⁸. Avec le concept de *gender*, la nécessité s'impose en effet de penser la masculinité au sein de la dialectique entre les sexes, la (dé)construction du féminin induisant dialectiquement la réflexion sur la masculinité, où il s'agit par exemple d'étudier la manière dont le masculin a pu incarner une norme transcendante, non formalisée, invisible, hégémonique, cette domination étant pourtant demeurée souvent impensée. Pensons également aux *Queer Studies* qui investissent de manière visible la production universitaire française, souvent dans ce qu'elle a de meilleur (ZOBERMAN, éd. 2008 ; BOURCIER 2005, 2006², 2011), ou aux études croisant *Gender* et mythologie pour examiner à la fois l'impact de l'entreprise de déconstruction engagée et la nature des réinvestissements dont la mythologie fait l'objet (GÉLY 2007). Ces perspectives et domaines à la vitalité incontestée qui reposent expressément sur le principe de *croisement*, manifestent le caractère fondamentalement syncrétique de ce type d'herméneutique, son rapport à la fois étroit et critique à la méthode comparative, et le fait qu'il est fondamental de s'intéresser à la coexistence des rapports de genre avec d'autres rapports de pouvoir. Ce dernier courant, qui réunit des réflexions sur les interactions entre différents types de détermination et de domination, et qui se situe à l'intersection de plusieurs réseaux critiques et méthodologiques, va ainsi permettre des études utilisant les instruments des *Gender*

²⁸ On pensera à l'ouvrage de Vera et Ansgar NÜNNING (2004) qui propose une alliance très stimulante entre narratologie et *Gender Studies*. Sur la productivité du concept dans les différents champs disciplinaires, voir, pour le cas des études cinématographiques, l'important ouvrage de synthèse de Noël BURCH et Geneviève SELLIER (2009) et un exemple d'application dans l'analyse filmique (LE GRAS 2006). Mentionnons également un double numéro spécial de la revue *Sociologie de l'Art* (OPuS 17 et 18) où les éditeurs rappellent en quoi les approches ont permis d'analyser « le caractère genré des sociabilités, des réceptions et des pratiques » culturelles et artistiques, de renouveler « les travaux monographiques sur la place des femmes et des hommes dans divers mondes de l'art » ou de révéler « la présence structurante de stéréotypes genrés » à la fois dans les œuvres et les pratiques artistiques (BUSCATTO, LÉONTSINI, éd. 2011a : 7—8).

Studies et des discours postcoloniaux sur tout type d'objet, même ceux qui ne le sont apparemment pas²⁹.

Les approches *gender* permettent ainsi non seulement de réfléchir aux modalités et effets des représentations, mais aussi aux procédures de domination et d'effacement culturel dans des domaines les plus divers, comme dans celui de l'histoire littéraire. Un livre comme celui, fondamental, de Margaret COHEN (*The Sentimental Education of the Novel*, 1999) analyse ainsi la question de la constitution d'un canon en termes de *stratégies* de genre au sein d'un champ déterminé, le roman français des années 1830—1840. Utilisant le prisme du genre pour saisir la manière dont la production et la réception des textes et la conception de l'histoire littéraire (notamment l'institution de canons esthétiques et d'œuvres canoniques) relèvent d'une politique sexuelle, le travail de Margaret Cohen s'inscrit dans le mouvement qui remet en question le canon et son caractère prétendument naturel, en analysant les présupposés idéologiques. Loin d'être un espace neutre, le canon apparaît alors comme le résultat d'un champ de forces prédisant à la fois à l'inclusion et à l'exclusion de certains types d'œuvres, ou d'œuvres produites par certaines catégories d'auteur-e-s ; il a ainsi éminemment fonction de révélateur des structures et des forces sociales à un moment donné (NAUDIER, ROLLET, éd. 2007).

La problématique constitue une lame de fond de la recherche féministe³⁰, avec diverses entreprises entendant soit construire des contre-canons, soit remettre en cause la lecture canonique même des œuvres reconnues, en tout cas démasquer le caractère *genré* et sexiste de la poétique et du canon traditionnels et élaborer une poétique féministe (MILLER, HEILBRUN 1986). Margaret Cohen va plus loin : prenant pour objet la genèse du réalisme, elle montre que ses codes sont en fait l'invention du roman sentimental presque entièrement dominé par les femmes, à rebours du « mythe » qui veut que la tradition réaliste romanesque française du XIX^e siècle soit la production héroïque de grands hommes (Balzac, Stendhal). Elle entend donc penser les rapports entre genre (sexué) et genre romanesque en remettant la production en contexte, fondant son travail sur une solidité conceptuelle et théorique indéniable autant que sur un rigoureux travail d'archives. COHEN, qui conçoit la littérature comme une production sociale conflictuelle, inscrit

²⁹ L'approche intersectionnelle résulte en particulier de la réception enthousiaste des travaux de Gayatri Chakravorty SPIVAK, depuis son essai fondateur *Can the Subaltern Speak?* (1988). Sur la réception du paradigme postcolonial en France : BERDET *et al.* 2010 ; CLAVARON, dir. 2011.

³⁰ Depuis l'ouvrage exemplaire de GILBERT et GUBAR (1980) dont le titre (*The Madwoman in the Attic*) renvoie à la figure de l'épouse folle de Rochester dans *Jane Eyre*. L'ouvrage explore la difficile position des femmes qui veulent écrire, confrontées à l'absence de modèle (féminin) positif et à des métaphores de la création comme celle de la paternité, et examine les solutions plus ou moins partielles qu'elles ont élaboré. Citons aussi l'ouvrage bien connu de Christine PLANTÉ (1981) qui fait de Laure Balzac, sœur cadette de Balzac, l'emblème d'une relation difficile et porteuse de contradictions, celle des femmes à la littérature dans la société du XIX^e siècle.

explicitement son étude « dans un champ en pleine effervescence, au croisement de l'histoire littéraire matérialiste — et plus particulièrement féministe —, de l'histoire du livre, et de la sociologie des institutions culturelles » (1999 : 15), avec la question de la place que tient la production féminine dans un champ littéraire où la question du *genre* paraît désormais incontournable. S'impose donc l'idée qu'il convient de considérer le champ littéraire certes comme un tout, mais comme un tout *genré*, avec toutes les implications historiques et théoriques entendues par cette qualification, ce qui montre une nouvelle fois à quel point la problématique de l'institutionnalisation est centrale aux approches *gender* et se retrouve à tous les niveaux du débat et de la recherche.

Conclusion

C'est bien une réflexion sur une institutionnalisation à plusieurs niveaux que nous avons voulu développer. Chacun de ces niveaux pose des enjeux spécifiques, qu'il s'agisse des programmes scolaires et universitaires, du positionnement dans un champ de recherche, des reconfigurations disciplinaires ou de la constitution des canons nationaux et esthétiques. Loin d'être déconnectés, ils sont tous des marqueurs de la teneur des débats autour de l'institutionnalisation des *Gender Studies* en France. C'est aussi pourquoi le fait de qualifier cette dernière de « difficile » nous semble faire à présent pleinement partie de l'« identité » des *Gender Studies* « à la française ».

Bibliographie

- AKRICH, Madeleine *et al.* (éd.), 2005 : *Cahiers du genre* n° 38 : « Politiques de la représentation et de l'identité. Recherches en *gender*, *cultural*, *queer studies* ».
- ALBERT, Nicole, 2009 : « Genre et *Gender* : un outil épistémologique transdisciplinaire ». *Diogenes*, n° 225.
- BARBIER, Frédéric, 2005 : « L'imprimé, les transferts et l'Europe centrale et orientale ». In : *Est-Ouest : transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe (XVII^e—XX^e siècle)*. Frédéric BARBIER (dir.). Leipzig, Leipziger Universitätsverlag.
- BARGEL, Lucie, DELLA SUDDA, Magali, MATONTI, Frédérique (dir.), 2007 : *Sociétés et Représentations*, n° 24 : « (En)quêtes de genre ».
- BEE MYN, Brett et ELIASON, Michele (dir.), 1996 : *Queer Studies. A Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Anthology*. New York, New York UP.
- BERDET, Marc *et al.*, 2010 : « Introduction ». In : *Trajectoires* [En ligne], n° 4. <<http://trajectoires.revues.org/index658.html>>. Date de consultation : le 31 mai 2011.

- BERENI, Laure *et al.* 2013 : « Il faut d'urgence parler du genre à l'école ». *Le Monde*, 15 août 2013.
- BERGER, Anne, 2008 : « Petite histoire paradoxale des études dites de 'genre' en France ». *Le français aujourd'hui*, n° 163.
- BOURCIER, Marie-Hélène, 2005 : *Queer Zones 2. Sexpolitiques*. Paris, La Fabrique.
- BOURCIER, Marie-Hélène, [2005] 2006 : *Queer Zones. Politique des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*. Paris, Amsterdam.
- BOURCIER, Marie-Hélène, 2011 : *Queer Zones 3. Identités, cultures et politiques*. Paris, Amsterdam.
- BURCH, Noël et SELIER, Geneviève, 2009 : *Le cinéma au prisme des rapports de sexe*. Paris, Vrin.
- BUSCATTO, Marie et LEONTSINI, Mary (éd.), 2011a : *Sociologie de l'Art*, OPuS 17 : « Les pratiques artistiques au prisme des stéréotypes de genre ».
- BUSCATTO, Marie et LEONTSINI, Mary (éd.), 2011b : *Sociologie de l'Art*, OPuS 18 : « La reconnaissance artistique à l'épreuve des stéréotypes de genre ».
- BUTLER, Judith, 2006 : *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. Trad. Cynthia KRAUS. Paris, La Découverte.
- CLAVARON, Yves (dir.), 2011 : *Études postcoloniales*. SFLGC, coll. « Poétiques comparatistes ».
- COHEN, Margaret, 1999 : *The Sentimental Education of the Novel*. New York, Columbia UP.
- COLLIN, Françoise, 1995 : « L'apport des 'gender studies' : la singularité française. Du côté des femmes : conférences, institutions, recherches ». *Revue française des affaires sociales*, n° 49.
- CUSSET, François, 2003 : *French Theory, Foucault, Derrida, Deleuze et C^{ie} et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*. Paris, La Découverte.
- DE BIASIO, Anna, 2010 : *Allegoria. Per uno studio materialistico della letteratura*, n° 61 : « Declinare il Maschile ».
- DE GANDT, Marie, 2009 : « Troubles du genre : lecture critique de Judith Butler ». *Loxias*, n° 24. <<http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=2743>>. Date de consultation : le 30 mai 2011.
- DOWNES, Laura Lee, ROGERS, Rebecca et THÉBAUD Françoise, 2012 : « Gender Studies et études de genre : le gap ». *Travail, genre et sociétés*, n° 28.
- FARGES, Patrick *et al.* (dir.), 2011 : *Le lieu du genre. La narration comme espace performatif du genre*. Paris, PSN.
- FARGES, Patrick, FRANÇOIS, Anne-Isabelle, YAVUZ, Perin Emel, 2013 : « Les Gender Studies entre transfert et institutionnalisation : une circulation des pouvoirs et des modèles ». In : *Le Pouvoir au féminin. Spielräume weiblicher Macht. Identités, représentations et stéréotypes dans l'espace germanique*. Florent GABAUDE *et al.* (dir.). Limoges, PULIM.
- FASSIN, Eric, 1999 : « The purloined gender. American feminism in a French mirror ». *French Historical Studies*, n° 22/1.
- FASSIN, Eric, 2008 : « "L'empire du genre". L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel ». *L'Homme*, n° 187—188.
- FASSIN, Eric, 2011a : « Les députés confondent genre et sexualité ». *Eduactive* [En ligne]. <www.eduactive.info/spip.php?article802>. Date de consultation : le 26 août 2012.
- FASSIN, Eric, 2011b : « Les députés confondent genre et sexualité ». *Têtu*, 1^{er} septembre 2011. <www.tetu.com/actualites/france/eric-fassin-les-deputes-confondent-genre-et-sexualite-20077>. Date de consultation : le 22 mars 2013.
- FRASER, Nancy, BARTKY, Sandra (dir.), 1992 : *Revaluing French Feminism. Critical Essays on Difference, Agency and Culture*. Bloomington/Indianapolis, Indiana UP.
- GÉLY, Véronique, 2007 : « Les sexes de la mythologie. Mythes, littérature et gender ». In : *Littérature et identités sexuelles*. Anne TOMICHE et Pierre ZOBERMAN (dir.). SFLGC, coll. « Poétiques comparatistes ».

- GILBERT, Sandra, GUBAR, Susan, 1980 : *The Madwoman in the Attic. The Woman Writer and the Nineteenth Century Literary Imagination*. New Haven, Yale UP.
- LE FEUVRE, Nicky, 2003 : « Le 'genre' comme outil d'analyse sociologique ». In : *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*. Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL et al. (dir.). Paris, L'Harmattan.
- LE GRAS, Gwénaëlle, 2006 : « Analyse filmique et gender studies. Vers une autre approche des *Parapluies de Cherbourg* ». In : *L'analyse de film en question. Regards, champs, lectures*. Jacqueline NACACHE (dir.). Paris, L'Harmattan.
- LIZEAUX, Claude et BAUDE, Denis, 2011 : *Physique-Chimie I^{re} L-ES*. Paris, Bordas.
- MARTIN, Laurent, 2011 : « Contribution à l'étude des circulations culturelles transnationales ». *Histoire@Politique. Politique, culture, société* [En ligne], n° 15. <<http://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=15&rub=dossier&item=145>>. Date de consultation : le 21 mars 2013.
- MILLER, Nancy et HEILBRUN, Carolyn (éd.), 1986 : *The Poetics of Gender*. New York, Columbia UP.
- MÖSER, Cornelia, 2007 : « Aspekte der Gender-Debatte in Frankreich und Deutschland ». *Trajectoires* [En ligne] n° 1. <<http://trajectoires.revues.org/99>>. Date de consultation : le 22 août 2013.
- MÖSER, Cornelia, 2009 : *French Gender? Die feministischen Gender-Debatten in Frankreich*. Saarbrücken, VDM Verlag.
- NAUDIER, Delphine et ROLLET, Brigitte (éd.), 2007 : *Genre et légitimité culturelle : quelle reconnaissance pour les femmes ?*. Paris, L'Harmattan.
- NESCI, Catherine, PLANTÉ, Christine, REID, Martine, 2010 : « Genre/Gender : conjonctions et disjonctions ». In : *La Littérature en bas-bleus, Romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815—1848)*. Andrea DEL LUNGO et Brigitte LOUICHON (dir.). Paris, Classiques Garnier. <http://www.fabula.org/atelier.php?Genre_-_Gender>. Date de consultation : le 31 mai 2011.
- NÜNNING, Ansgar, NÜNNING, Vera, 2004 : *Erzähltextanalyse und Gender Studies*. Stuttgart, Weimar, Metzler.
- OSINSKI, Jutta, 1998 : *Einführung in die feministische Literaturwissenschaft*. Berlin, Erich Schmidt.
- OZOUF, Mona, 1995 : *Les mots des femmes. Essai sur la singularité française*. Paris, Fayard.
- PARINI, Lorena, 2010 : « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques ». *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [En ligne], n° 5. <<http://socio-logos.revues.org/2468>>. Date de consultation : le 21 mars 2013.
- PLANTÉ, Christine, 1981 : *La petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*. Paris, Seuil.
- RENNES, Juliette et LAGRAVE, Rose-Marie, 2010 : « Les études de genre en France, année zéro ? Sciences Po, le MLF et la mémoire des luttes féministes ». *Mouvements* [En ligne] <<http://www.mouvements.info/Les-etudes-de-genre-en-France.html>>. Date de consultation : le 21 mars 2013.
- SOLTE-GRESSER, Christiane, 2004 : « Critique littéraire, études féminines et *Gender Studies* : le champ actuel des théories et des méthodes en Allemagne ». In : *Études féminines / Gender Studies en littérature en France et en Allemagne*. Rotraud von KULESSA (dir.). Fribourg, Frankreich-Zentrum.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty, 2009 : *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Trad. Jérôme VIDAL. Paris, Amsterdam.
- ST-HILAIRE, Colette, 2007 : « Planète queer et politique de la multitude ». *Labrys. Études féministes*, n° 11.
- TRACHMAN, Mathieu, 2011 : « Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni ». *La Vie des Idées* [En ligne]. <www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>. Date de consultation : le 22 mars 2013.

- VIDAL, Jérôme, 2006 : «Judith Butler en France : Trouble dans la réception». *Mouvements*, n° 47—48.
- VINKEN, Barbara (éd.), 1992 : *Dekonstruktiver Feminismus. Literaturwissenschaft in Amerika*. Francfort/M., Suhrkamp.
- ZOBERMAN, Pierre (éd.), 2008 : *Queer. Écritures de la différence ?*. Paris, L'Harmattan.

Note bio-bibliographique

Patrick Farges, ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé d'allemand, docteur en études germaniques de l'Université Paris 8 — Saint-Denis, est maître de conférences en culture civilisation des pays de langue allemande à l'Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3. Spécialiste de l'histoire sociale et culturelle des pays de langue allemande dans une perspective européenne (XIX^e—XX^e siècles), il mène actuellement des recherches sur l'histoire des masculinités dans la migration et l'exil. Il fait partie du Centre d'Études et de Recherches sur l'Espace Germanophone (CEREG — EA 4223).

Anne Isabelle François, ancienne élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégée de lettres modernes, docteur de l'École pratique des Hautes Études et de l'Université de Dresde, est maître de conférences de littérature comparée à l'Université Sorbonne Nouvelle — Paris 3. Spécialiste des littératures allemande et anglaise des XX^e et XXI^e siècles, elle poursuit ses recherches, dans une perspective de *Gender* et de *Cultural Studies*, sur l'imaginaire occidental au sein du Centre d'Études et de Recherches Comparatistes (CERC – EA 172).